



Vélo Club Sérignanais
6 rue des Pivoines
34410 SERIGNAN

PROCES-VERBAL

Assemblée Générale du 5 novembre 2022

Le rendez-vous a été fixé à 18h00 au Forum Castagné de SERIGNAN.
Prise de licences et émargements du registre de présence.

Présents 32 plus 5 représentés soit un total de 37 Licenciés pour un quorum de 26.

-Le quorum étant atteint le président Mr Antoine Dahan ouvre la séance à 18h30 en demandant de respecter une minute de silence en hommage aux amis disparus, en particulier pour La fille de notre trésorier Pierre Gil.

Il souligne l'absence de Jean Guy ne pouvant assister à l'assemblée trop fatigué suite à sa rechute avec la maladie.

Après un mot de bienvenue et de remerciement pour les présents, le président nous expose son rapport moral basé sur un esprit convivial et sportif.

« Plus qu'un souhait, je demande à tous les cyclos de respecter les règles de sécurité sur la route » « nos sorties resteront organisées avant tout dans un esprit de convivialité » « il est hors de question de brider ceux qui prennent la peine de s'entraîner pour leur plaisir ou pour préparer des grandes sorties. » « d'où l'intérêt de former plusieurs groupes en fonction de la forme de chacun ». « ce club est votre votre club, son activité et sa vie sont l'affaire de chacun d'entre nous » .

« Nous veillerons à continuer d'animer le site Web du VCS qui entre autre vous informe régulièrement mais à aussi permis à notre club de nous faire connaître et d'accueillir de futurs abonnés et aussi d'estivants. Plus de 14.000 visites à ce jour depuis sa création !»

Il nous présente le futur séjour sportif et culturel à l'étude pour la fin du mois de mai dans le sud de l'Espagne sur 14 jours.

Il termine en remerciant la municipalité et tous les présents.

-La parole est donnée au trésorier Mr Pierre Gil, qui nous présente le bilan comptable de la saison 2021/2022. Ensuite il dévoile le budget prévisionnel 2022/2023, appuyé par une projection vidéo illustrant son propos.

A souligner la dotation du maillot aux couleurs du VCS à chaque licencié pour un montant de 2 346€ et un résultat négatif de 1 323€ pour la saison 2021/2022.

« Les budgets sont approuvés à l'unanimité des licenciés présents dans la salle. »

-Le secrétaire adjoint Mr Jean Marie Forestier commente le bilan de nos activités de 2022 très réduites et même parfois supprimées pour cause de COVID19

Ensuite il présente les activités prévues pour 2023. On constate la reprise des activités avec contact de membres extérieurs au VCS. Ensuite il prévoit la continuité des programmes précédents, avec entre autres la reprise de notre randonnée repoussée de février à avril .

-Le secrétaire Mr René Cassan rappelle les règles élémentaires de sécurité, et fait prendre conscience des dangers de la route, et des risques auxquels les cyclistes sont exposés.

-Élection du Comité de Direction et des Commissaires aux comptes.

Le Comité de Direction:(Mr Dahan Antoine, Douelle Claude, Gervais Jean-Marc, Gil Pierre, Cassan René, Forestier Jean-Marie, Galard André, Bosco Philippe, Escrouzailles Francis, Lopez Bruno, Rube Joel, Tannou Guy, Verschueren Olivier) et les deux Commissaires aux comptes (Mr Hubert Gerard et Dupraz Jean-Paul) sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité de l'assemblée.

-La parole est donnée à l'assemblée :

- « Pourquoi de tel frais de banque ? » Nous devrions avoir moins de frais avec notre nouvelle banque (Banque Populaire du Sud),
- Il est à nouveau posé le problème insoluble de la cohésion du 2^{ème} groupe.
- Un adhérent propose de former un groupe de volontaires pour nettoyer les abords de certaines routes.
- Mise à l'étude la formation de secouristes.

N'ayant plus de demande de parole dans l'assemblée, la séance est clôturée à 19h30 par un apéritif, suivie par un repas dansant.

Président du VCS Antoine DAHAN

Secrétaire René CASSAN

Le 6 novembre 2022

le 6 novembre 2022

